

Plus jamais ça !

« Plus jamais ça » : nous l'avons tous pensé, peut-être l'avons-nous entendu ou clamé dans les rues de Toulouse. Nous vous l'annonçons dans ce bulletin : notre association de quartier a décidé d'être présente dans le collectif du même nom qui s'est créé à la suite de l'explosion de l'AZF.

En quoi cela concerne-t-il la vie de notre quartier direz-vous ?
A plusieurs titres pensons-nous :

1°- Le malheur qui a frappé un quartier peut demain en frapper un autre. C'est d'ailleurs une chance que cela n'ait pas été bien plus grave : à proximité du lieu de l'explosion se trouvaient mille autres tonnes de nitrate d'ammonium ; si ces mille tonnes avaient aussi explosé, entraînant des réactions en chaîne y compris dans les usines voisines (Tolochimie et SNPE), c'est toute la ville -et bien au-delà- qui aurait été effroyablement endommagée.

Depuis, nous avons appris que, dans la zone nord de l'agglomération (Fenouillet) existe une autre usine du même type. Et combien d'autres que nous ignorons !

Ce que nous demandons donc, c'est que l'on mette cartes sur table ; nous voulons savoir quels sont les risques existants à proximité de nos habitations et quelles sont les mesures prises ou à prendre pour y faire face ou les éliminer. Nous avons le droit de savoir. Nos élus et responsables économiques ont le devoir de nous informer et d'être à l'origine de cette information. Nous y avons droit en tant qu'êtres humains ; nous y avons droit en tant que citoyens, nous y avons droit en tant que contribuables et assurés, car les énormes sommes qu'il va falloir mobiliser pour reconstruire, indemniser, soigner, d'où viennent-elles sinon de nos poches de contribuables et d'assurés ?

2°- Associé au problème de la production, du stockage et de l'utilisation de produits hautement dangereux, se pose le problème de leur transport. Tout quartier traversé par des camions, des voies ferrées, est concerné par ce problème. C'est le cas de notre quartier et ça le sera encore davantage avec la construction le long de la rocade, côté intérieur c'est-à-dire le plus habité, d'une voie ferrée pour la circulation des trains de marchandise.

Il n'est bien sûr pas question de faire cesser toute activité économique, mais nous voudrions être associés au choix, à la décision : pourquoi le tracé est-il déjà fait ? Pourquoi avoir choisi l'intérieur de la rocade ? Quelles mesures de sécurité ont été envisagées au cas où un wagon se renverserait comme il y a quelques semaines à Miramas ? Le transport de produits dangereux, chimiques ou radioactifs, y sera-t-il autorisé ?

3°- Enfin se pose la question de la nécessité ou non de fabriquer de tels produits. dangereux pour les personnes qui les fabriquent, pour ceux qui les consomment et pour la planète qui nous héberge..... vaste réflexion !.... Mais qui fait l'objet d'un autre débat.....

Eh oui ! nous sommes partis du quartier et nous voici arrivés à la planète car nous savons bien aujourd'hui que les nuages toxiques se moquent pas mal des frontières, que les explosions se ressentent bien au-delà des périmètres purement administratifs. La seule protection que nous pouvons nous donner et offrir à nos enfants, c'est le droit que nous avons d'être informés, de participer aux choix, aux décisions qui nous concernent tous que nous le voulions ou non. Après, il ne nous reste plus qu'à subir et à payer cher, très cher !

Cette exigence d'information, de prévention c'est à la dimension du quartier qu'elle peut se manifester et doit se réaliser. C'est là que les gens vivent, c'est là qu'ils sont touchés, c'est là qu'ils s'organisent ; trop souvent après la catastrophe hélas ! mais pas toujours. Dans le même temps, alors que le vécu nous a révélé que si un plan blanc et un plan rouge ont effectivement très bien fonctionné au niveau des pompiers et des hôpitaux, aucun plan ne semble avoir fonctionné au niveau des pouvoirs publics quant à l'information rapide de la

N° 20
- 2 -
population sur les dangers imminents de pollution chimique : nous devons agir avec les autres quartiers pour exiger ensemble « plus jamais ça, ici ou ailleurs ».

Agir pour Croix Daurade va fêter son dixième anniversaire. A vous, habitants du quartier, de venir avec nous faire un bilan pour que demain, Croix Daurade soit un lieu où il fait bon vivre pour toutes les générations.

COMPLEXES CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES : LA SECURITE EST-ELLE ASSUREE ?

Le mardi 09 octobre 2001, vers 21 heures, de fortes effluves d'ammoniac ont été perçues par les riverains : « pas de panique » précise la direction d'AZF, « elles sont dues au transfert de produits ».

Fiasco écologique :

Dans la nuit du 18 octobre, AZF a déversé dans la Garonne 4 tonnes d'ammoniaque. La direction n'a pas jugé utile de prévenir les services de sécurité de la préfecture. La contamination qui a provoqué la mort d'une très grande quantité de poissons, s'est étendue jusqu'en Tarn et Garonne.

Nous souhaitons vivement être informés

AZF préfère tenir la population à distance de l'information mais proche, très proche de l'usine. Il en est de même pour toutes les usines de l'agglomération classées « Séveso » : au delà des trois sites chimiques de Toulouse sous le feu de la rampe, ce sont plus de dix entreprises qui sont concernées par la directive « Seveso ». Nous vivons, travaillons ou passons à côté d'usines et dépôts extrêmement dangereux, sans information aucune.

Nous ne pouvons plus accepter de ne pas être informés, car nul n'est véritablement à l'abri d'un quelconque danger....

CONTOURNEMENT FERROVIAIRE DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE -

Lors de l'ouverture de l'enquête pour la 6^{ème} révision du POS le 12/04/2000, nous avons pris connaissance du projet de la traversée du nord-est toulousain et donc de Croix - Daurade par un réseau ferroviaire destiné au transport de marchandises.

Nous avons alors très rapidement fait part aux responsables de nos préoccupations quant à l'insertion dans l'environnement du quartier particulièrement urbanisé de cette liaison ferroviaire.

Aujourd'hui, notre préoccupation est d'autant plus grande, à la vue des risques encourus lors du transport de matières dangereuses dans un milieu urbanisé et en pleine expansion.

Nous intervenons auprès de tous les pouvoirs publics y compris auprès du président du Réseau ferré français (RFF) pour que soit étudiée une variante plus éloignée de l'agglomération (affaire à suivre).

RUE VASSEUR

Nous venons de renouveler auprès de Mme Damin, maire adjoint, la nécessité d'aménager cette rue pour la partie comprise entre le boulevard d'Atlanta et le pont de l'autoroute : il est en effet inadmissible et fort dangereux de faire prendre de tels risques aux piétons par manque de trottoirs sur cette portion.

TERRAIN SIS AU 96-98 RUE EDMOND ROSTAND - SUITE-

Nous vous avons informés de l'intervention des riverains et de notre association pour faire nettoyer ce terrain municipal devenu décharge sauvage : des transformateurs au pyralène y avaient été en effet entreposés. Ce fluide a pollué le terrain et peut-être, la nappe phréatique.

Réponse du Dr André Ducap Conseiller délégué-6 juillet 2001- : « a ce jour, il reste encore de la terre souillée à enlever. Il faut opérer une nouvelle évaluation du risque ; une étude complémentaire a été commandée à une entreprise compétente d'ingénierie pour intervention ». Concernant la nappe phréatique, des analyses sont en cours. Plutôt préoccupant..... et à suivre.

POLE PETITE ENFANCE : HALTE-GARDERIE, CRECHE : QUI DEBLOQUERA LA SITUATION ?

Le problème des crèches et de la halte-garderie de Croix -Daurade n'est pas nouveau. Voilà des années que l'association « Agir pour Croix -Daurade » tente de faciliter l'organisation et l'implantation de ces établissements destinés à la petite enfance, établissements dont l'offre est totalement inadaptée aux besoins du quartier.

Certes, pour ce qui est des crèches existantes, celle du centre de Croix - Daurade, ou du Clos Jacquin (accueillant ensemble environ quarante enfants), le problème de leur pérennité paraît résolu. L'une et l'autre vont déménager : la première en face de la mairie, la seconde impasse de Borderouge.

Mais pour ce qui est d'une halte garderie, d'une crèche supplémentaire augmentant les capacités d'accueil aujourd'hui insuffisantes, d'une salle de réunion destinée aux assistantes maternelles, le tout réclamé à cors et à cris, on ne voit pas encore le bout du tunnel.

Pourtant, la solution pourrait être rapidement trouvée pour un terrain situé impasse du cimetière appartenant à la ville de Toulouse mais utilisé par le Conseil Régional pour garer les bus scolaires. Hélas toutes les interventions faites par l'association pour éclaircir la situation de cette emprise sont restées stériles.

N'est-il pas possible, pour l'heure de trouver entre la ville et le Conseil Régional un terrain d'entente permettant, par le déplacement du point de stationnement des bus, de libérer l'espace et de le consacrer à la construction de ce pôle petite enfance dont le quartier en pleine expansion a cruellement besoin ?

Alors l'association « Agir pour Croix-Daurade » se pose la question : qui des autorités concernées acceptera aujourd'hui de débloquent la situation ?

Une rencontre est prévue d'ici la fin de l'année entre la municipalité représentée par Mme Damin, Mme De Vérynas, des responsables des services concernés, et les assistantes maternelles, qui ont beaucoup oeuvré pour la petite enfance, l'association « Agir pour Croix-Daurade » et divers partenaires sociaux. Souhaitons qu'elle puisse faire évoluer la situation !...

MAOURINE - BORDEROUGE : TOUT N'EST PAS ROSE POUR LES ESPACES VERTS

Après les réunions de l'été dont nous avons tenu nos lecteurs informés, la petite fièvre qui avait agité les abords du nouveau quartier de Borderouge - Maourine a baissé d'un cran. Il est vrai que les événements qui ont secoué Toulouse le mois dernier ont quelque peu perturbé les projets et relégué la construction de la ZAC de Borderouge au second plan. Néanmoins, nous devons dire que les réunions débats auxquelles participent des élus et des techniciens de la ville ont permis de prendre en compte partiellement les demandes des riverains, notamment à propos de la sécurité et de la surveillance du quartier.

Concernant le futur parc de la Maourine, bien que les riverains aient demandé sa clôture, comme cela se pratique dans tous les jardins publics de Toulouse, il sera grand ouvert à toutes les présences diurnes comme nocturnes sauf pour ce qui est de la future réserve ornithologique.....

Le 26 octobre la société de réinsertion a dû quitter Le parc de la Maourine qu'elle entretenait depuis plusieurs années. Nous avons demandé à Mme Damin Adjointe au Maire d'intervenir pour assurer la protection du site. Dans sa réponse Mme Damin nous fait part de ses interventions et propositions auprès des Conseillers Mrs Spanghero et Dufetelle, chargés respectivement des problèmes de sécurité et de l'environnement.

L'ECOMUSEE RETENU :

comme le proposait l'association le projet d'un écomusée sur le site est retenu. Pour les nouveaux habitants, voici ce que nous disions en conclusion de notre proposition auprès de la Municipalité en 97.

« L'écomusée devra aussi nous parler de ces hommes qui ont fait ce terroir, de leur organisation sociale, de leur méthodes de travail et de leurs outils. Il serait un véritable miroir de l'histoire du passé que nous pourrions regarder et rejoindre ces populations qui nous ont précédées sur ce terroir et l'offrir aux futures générations pour mieux comprendre notre histoire. L'écomusée lié à la préservation écologique de l'étang de la Maourine sera un riche apport culturel pour le parc public limitrophe . Il sera également un attrait certain, pour la population jeunes et adultes de la Zac de Borderouge, mais aussi, pour les quartiers nord et pour l'agglomération Toulousaine. »

N° 20

ZAC de Borderouge.

Le projet de la ZAC n'a pas fini de faire naître et persister les inquiétudes. Déjà se dessinent des problèmes à propos de la restructuration du réseau bus dans le quartier et bien d'autres qui ont trait à la circulation (carrefour dangereux), aux équipements collectifs ou encore à la sécurité des dix mille habitants qui peupleront bientôt Borderouge.

ANTENNES MOBILES DE LA RUE D'AVRANCHES, DES INQUIETUDES.

A l'heure où l'on démonte certaines antennes téléphoniques couronnant les immeubles pour cause de nuisances, deux superbes spécimens viennent d'être édifiés dans notre quartier, rue d'Avranches, à proximité du terrain de sports et du jardin d'enfants qui le complète. Certes, comme le précise l'office fédéral allemand de protection contre les radiations dans une note du 2 août 2001, « aucune preuve scientifique n'indique que le fait d'utiliser un téléphone mobile puisse présenter en soi un danger pour la santé. Mais les effets thermiques et biologiques connus qui se manifestent appellent des précautions. Ainsi on a pu observer des modifications des courants électriques du cerveau ».

Dans ces conditions, il est nécessaire de procéder à des études plus poussées afin de savoir quel est le danger réel de ces relais.

Mais de cela, rue d'Avranches il n'a nullement été question : on ne s'est pas embarrassé de questions et les antennes rejetées par d'autres ont été installées là où elles risquaient de passer inaperçues. Cependant les habitants du quartier veillent et souhaitent savoir quels sont les dangers encourus ; Mais, au fait, qui a donné l'autorisation d'ériger ces antennes rue d'Avranches ?

On peut toujours nous opposer qu'il y a eu le délai administratif du permis de construire, mais l'ensemble des usagers du lieu : sportifs, mamans, riverains- connaissent-ils réellement le danger de ces antennes ?

Cela aurait mérité certainement une meilleure information et un débat. « Agir pour Croix-Daurade » se joint aux habitants pour savoir et demander si la sécurisation du site a fait l'objet de sérieuses études.

LA POSTE : A QUAND L'OUVERTURE ?

Nous vous annonçons dans notre bulletin de début d'année, l'aménagement de la Poste dans ses nouveaux locaux en septembre 2001. C'est bien ce qui nous avait été affirmé mais hélas, des travaux trop longtemps interrompus ne l'ont pas permis ! ouverture prévue en 2002.

LA MAISON DE QUARTIER

Son édification sur ce quartier, très largement défendue par l'association, est en cours à proximité de l'école maternelle : ouverture prévue en 2002 !

REUNION D'INFORMATION

⇒ Pour les adhérents ou futurs adhérents, une réunion d'information est organisée le 26 novembre 2001 à 20h 30 salle Cuvier

Si vous souhaitez débattre ou faire part de problèmes du quartier venez nombreux !

CONCOURS ORGANISE PAR LE CREDIT MUTUEL POUR LE CENTENAIRE DE LA LOI 1901 .

Nous sommes heureux d'annoncer que notre projet « pour un écomusée sur le site de la Maourine » présenté au concours organisé en 2001 par le Crédit Mutuel, a été retenu et primé- ex aequo avec deux autres associations.

BULLETIN D'ADHESION POUR D'ADHESION 2001OU DE RENOUVELLEMENT pour 2002

NOM : Prénom.....

ADRESSE :

Téléphone :

ADHESION: 40F ADHESION DE SOUTIEN à partir de 50F - à retourner à : « AGIR pour Croix-Daurade » - 10 rue André Vasseur - 31200 Toulouse